



Il a salué ses efforts dans la lutte contre la corruption Le premier ministre effectue une visite d'inspection au pavillon de l'Autorité de contrôle administratif

En marge de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, le Président du conseil des ministres, Docteur Moustapha Madbouly, a effectué une visite d'inspection au pavillon de l'Autorité de contrôle administratif au centre des Conférences internationales à Charm El Cheikh, accompagné d'un nombre de ministres, du gouverneur du Sud Sinaï, du chef de l'Autorité de contrôle administratif et de certains responsables des autorités concernées.

Au cours de sa tournée, il a écouté l'explication du chef de l'Autorité, le général d'Etat-major, Hassan Abdel Châfi, concernant les composants du pavillon. M. Abdel Châfi a souligné que le pavillon est composé de cinq parties. Il s'agit d'écrans interactifs destinés à projeter le site officiel de l'Autorité de contrôle administratif, la stratégie nationale de la lutte contre la corruption, outre les efforts académiques nationaux pour combattre la corruption. Une partie du pavillon est consacrée au centre d'information de l'Autorité et aux domaines de coopération avec elle. Se trouvent également d'autres écrans pour projeter les documentaires, les campagnes promotionnelles et publicitaires portant sur les activités de l'Autorité. Un autre écran est destiné à projeter une statue 3D de la déesse « Maa't », déesse de la vérité, de la justice et de l'ordre dans l'univers, qui symbolise la justice chez les Egyptiens anciens. Il s'agit également du logo de la 9ème session de la Conférence des Etats parties.

Le président de l'Autorité a, par ailleurs, indiqué qu'une partie du pavillon est consacrée aux publications et imprimés concernant l'Autorité, dont le deuxième rapport de suivi de la stratégie nationale de la lutte contre la corruption 2019-2022-. Les imprimés concernent, entre autres, les efforts les plus remarquables de lutte anticorruption dans le domaine des sports, les publications de l'académie nationale de lutte contre la corruption, outre la magazine « Damir Watane » la conscience de la patrie qui associe les volets académique et pratique dans le domaine de la lutte anticorruption.

Pour sa part, le premier ministre a exprimé son estime à l'égard du pavillon distingué de l'Autorité de contrôle administratif, appréciant les imprimés qui montrent et mettent en évidence les efforts de l'Autorité visant à faire face et combattre la corruption dans toutes ses formes. Il a adressé ses remerciements aux responsables de l'Autorité pour les efforts qu'ils consentent à cet effet.



Le ministre Hassan Abdeh Shafi, au cours de la Conférence de presse: L'Egypte a parcouru un long chemin dans la promotion des efforts nationaux de lutte contre la corruption

Dans son allocution prononcée au cours de la Conférence de presse tenue en marge des réunions de la neuvième session, le général Hassan Abdel Shafi, président de l'Autorité de contrôle administratif a affirmé que l'Egypte avait parcouru un long chemin dans la promotion des efforts nationaux de lutte contre la corruption. Il a souhaité la bienvenue et un bon séjour à tous dans la ville de Charm El Cheikh sur le sol de l'Egypte. Il est d'ajouter : il m'est un plaisir d'être présent à cette Conférence de presse qui contribuera à transmettre un bref aperçu des consultations à travers le monde au sujet de la lutte anticorruption, ce qui ne manquera pas d'accroître la prise de conscience des peuples quant à l'importance de prévenir et de combattre la corruption.

Etant donné qu'elle se tient tous les deux ans pour débattre une question extrêmement importante qui préoccupe la communauté internationale, à savoir la prévention et la lutte contre la corruption, et en dépit de la conjoncture exceptionnelle découlant de l'épidémie du Covid 19, cette Conférence a connu une participation sans précédent. Y ont participé 3000 experts représentant les Etats et les organisations tant internationales que régionales dont 1500 personnes y ont réellement pris part, outre 400 représentants des ONG. De même, y ont virtuellement participé 5 présidents de république ; outre 26 ministres dont 16 participations réelles ; 63 présidents d'Autorité de lutte anticorruption dont 54 participations réelles ; et, 25 vice-ministres dont 17 participations réelles.

Le président du conseil des ministres égyptien, Dr. Mostapha Madbouly a inauguré la Conférence, preuve du soutien porté par le commandement politique en Egypte aux mesures et politiques de prévention et de lutte contre la corruption.

Au cours de la séance inaugurale de la neuvième session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, ont été élus les membres du bureau de la Conférence. L'Egypte a eu l'honneur d'être élue président de la Conférence en la personne du président de l'Autorité de contrôle administratif, outre trois membres du Pakistan, de la Pologne et du Honduras élus vice-présidents, et un rapporteur de la Belgique pour un mandat de deux ans jusqu'en 2023. Les événements qui dureront cinq jours, ont commencé par les communiqués des représentants des Etats parties à la Convention mondiale où ces derniers ont présenté les pratiques réussies en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Nombre de sujets seront également

débattus, particulièrement la prévention de la corruption ; le mécanisme de revue de la mise en œuvre de la Convention ; la coopération internationale et le recouvrement des avoirs ; et, les aspects de la coopération entre les organisations intergouvernementales multilatérales.

Par ailleurs, neuf autres projets de résolution doivent être adoptés par la Conférence, mais qui font encore l'objet de négociations prometteuses concernant la promotion de la coopération internationale afin de mettre en œuvre la Convention ; le recouvrement des avoirs ; et, la demande du gouvernement américain d'abriter en 2023 la dixième session de la Conférence. Parmi ces neuf projets de résolution, l'Egypte en a, pour sa part, présenté quatre, ce qui montre le rôle de l'Egypte dans le renforcement de la coopération internationale portant sur la prévention et la lutte contre la corruption.

D'autre part, l'Egypte a proposé la Déclaration de Charm El Cheikh sous le titre « renforcement de la coopération internationale en matière de prévention et de lutte contre la corruption en cas d'urgence, de suite à donner aux crises et de moyens de s'en relever », proposition ayant reçu un soutien international. Nous espérons que cette Déclaration sera adoptée par consentement de la communauté internationale pour renforcer les efforts de lutte anticorruption en temps de Covid 19 et dans l'étape de s'en relever.

En fait, l'Egypte tenait à voir participer toutes les parties. Elle a donc pris toutes les mesures d'ordre médical nécessaires pour faciliter la participation de tous à la Conférence et sortir celle-ci dans cette image honorable en dépit des circonstances exceptionnelles universelles.

D'autre part, la Conférence témoigne d'événements secondaires au nombre de 70 dont l'Egypte a organisé trois pour discuter la stratégie nationale de lutte anticorruption : les pratiques les plus marquées et les défis ; le recouvrement des avoirs ; et, le rôle de l'unité de lutte contre le blanchiment des fonds et le financement du terrorisme, pour assurer l'échange des pratiques les plus réussies entre les Etats parties à la Convention.

Dans ce contexte, nous confirmons que l'Egypte a parcouru un long chemin dans la promotion des efforts nationaux de lutte contre la corruption qui seront passés largement en revue au cours des événements de la Conférence...En plus, grâce à sa présidence de la neuvième session de la Conférence au long des années 2021-2023, l'Egypte poursuivra ses efforts pour renforcer la coopération internationale visant à prévenir et à combattre la corruption dans toutes ses formes.



Le film officiel de la neuvième session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, à Charm El Cheikh
« Efforts de l'Etat égyptien en matière de prévention et de lutte contre la corruption, et de divulgation des valeurs de l'intégrité et de la transparence ».

<https://aca.gov.eg/News/1994.aspx>